

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 janvier 2019

CP2019_01_9
id. 4356

L'an deux mille dix neuf, le vingt deux janvier , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEUX, Mme FERRERO, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. HEBRARD (pouvoir à Mme RIOLS), M. HENRYOT (pouvoir à M. BESIERS), Mme NEGRE (pouvoir à M. DEPRINCE)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19

Quorum :10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS
POUR LE DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE**

AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS

Afin d'assurer la fourniture des équipements sportifs et de loisirs pour le département de Tarn-et-Garonne, un marché public de fourniture a été lancé.

Cette fourniture comprend également les prestations de livraison, installation, dépose et évacuation, étude d'implantation et attestation de conformité.

Le montant de cette fourniture ayant été estimé supérieur aux seuils formalisés prévus par l'article 42 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015, la consultation a été lancée en appel d'offres ouvert européen dans les conditions décrites aux articles 25 I 1°, 66, 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Cette consultation comporte plusieurs lots :

- Lot n° 1 : athlétisme
- Lot n° 2 : stand up paddle
- Lot n° 3 : natation scolaire
- Lot n° 4 : canoë-kayak – voile légère – planche à voile
- Lot n° 5 : activité physique et pleine nature
- Lot n° 6 : gymnastique scolaire - arts du cirque et danse
- Lot n° 7 : sports collectifs
- Lot n° 8 : sports de raquettes
- Lot n° 9 : sports de combat
- Lot n° 10 : renforcement musculaire
- Lot n° 11 : textiles
- Lot n° 12 : loisirs – animation

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum, en application de l'article 78 du Décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics.

Le marché sera conclu pour 1 an à compter de sa notification et reconductible 3 fois par période d'un an, soit une durée maximale de 4 ans.

L'avis d'appel public à la concurrence a donc été envoyé le 28/06/2018 sur le site du BOAMP et JOUE et déposé sur le profil acheteur de la collectivité : <https://www.marchespublics.ledepartement82.fr>.

La date limite de remise des plis a été fixée au 06/00/2016 et après ouverture, les offres ont été analysées au moyen des critères indiqués dans le règlement de la consultation.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de l'article L1414-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que le titulaire du marché est choisi par la commission d'appel d'offres.

Ainsi la commission d'appel d'offres réunie en date du 19 décembre 2018, sur le fondement de l'analyse présentée, a décidé d'attribuer les marchés relatifs aux lots 1, 3, 6, 8, 9 et 10 aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les lots 2, 4, 5, 7, 11 et 12 sont déclarés infructueux et feront l'objet par le pouvoir adjudicateur, le cas échéant, d'une relance.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 19 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Département, les marchés relatifs aux équipements sportifs et de loisirs pour le département de Tarn-et-Garonne avec l'entreprise CASAL SPORT pour les lots n° 1, 3, 8, 9 et 10 et l'entreprise GYMNOVA SAS pour le lot n° 6.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC